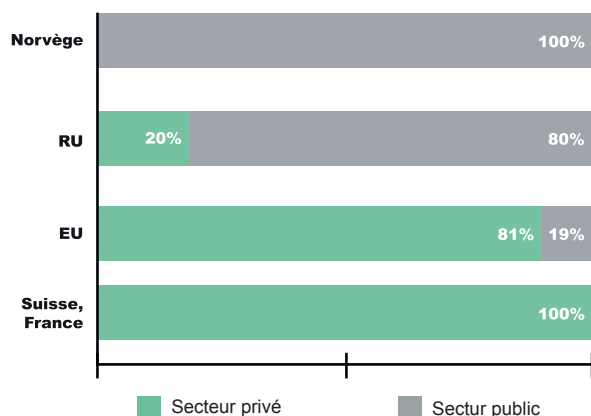


Répartition du marché fournisseurs d'aides auditives² (exemples)



² Appareils auditifs – Analyse du marché suisse et comparaison avec l'étranger, consulté en ligne en septembre 2022

POURQUOI NOUS SOMMES PARTISANS DU SYSTÈME FORFAITAIRE

Au cours des onze dernières années, le système de forfaits a favorisé une concurrence accrue, un élargissement de l'offre et davantage de focalisation sur les prestations de services - c'est notamment pour cela que nous sommes favorables au système forfaitaire.

La demande de solutions auditives modernes dans les catégories de prix supérieures est élevée dans notre pays. Une grande partie des Suisses souhaitent explicitement le **meilleur traitement auditif individuel possible** - et sont prêts à payer la différence par rapport à la contribution forfaitaire des assurances sociales.

Un **système centralisé**, géré par les pouvoirs publics, comme en Angleterre par exemple, aurait des conséquences négatives : il ne serait pas possible de répondre partout et toujours aux demandes de solutions individuelles. En revanche, les acousticiens en systèmes auditifs privés peuvent **assurer la continuité et la qualité de l'approvisionnement**. Ils contribuent en grande part aux systèmes de santé et de sécurité sociale, car les personnes atteintes de perte auditive traitée peuvent être réinsérées plus rapidement dans la vie quotidienne, dans la société et dans le monde du travail. Le système de soins actuel profite donc à toutes les parties : **aux clients, aux acousticiens en systèmes auditifs et aux assurances**.

QUI SOMMES-NOUS?

Systèmes Auditifs Suisse regroupe plus de 300 magasins spécialisés dans l'acoustique auditive dans toutes les régions linguistiques de Suisse. Le conseil individuel pour des aides auditives adaptables est pour nous toujours au premier plan.

Vous souhaitez en savoir plus sur nous ?
N'hésitez pas à nous contacter.

Systèmes Acoustiques Suisse
Seilerstrasse 22 / case postale
3001 Berne

Téléphone: 031 310 20 31
info@systemes-auditifs.ch

Vous trouverez de plus amples informations
au sujet de l'appareillage auditif sous
[hoersystemakustik.ch/qualité auditive](http://hoersystemakustik.ch/qualité_auditive)

SOURCES:

¹ EuroTrak Switzerland 2018, consulté en ligne en septembre 2022

² Appareils auditifs – Analyse du marché suisse et comparaison avec l'étranger, consulté en ligne en septembre 2022

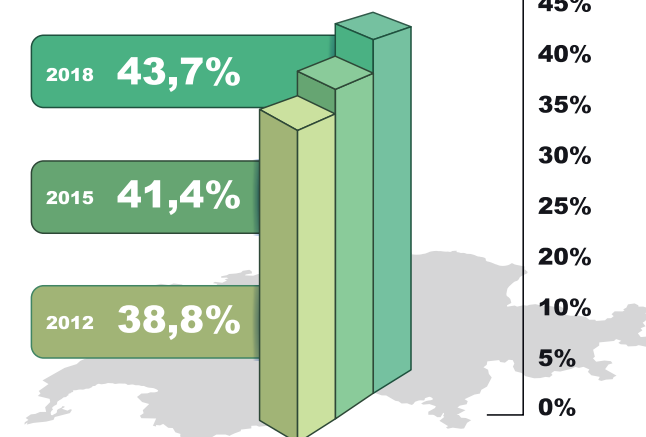
³ Analyse des prix et de la qualité des soins auditifs
Rapport de recherche n° 15/20, consulté en ligne en septembre 2022



LA PLUS HAUTE QUALITÉ POUR LES PLUS HAUTES EXIGENCES

Traitement de l'audition en Suisse

Taux d'appareillage chez les personnes atteintes d'une déficience auditive¹



¹ EuroTrak Switzerland 2018, consulté en ligne en septembre 2022

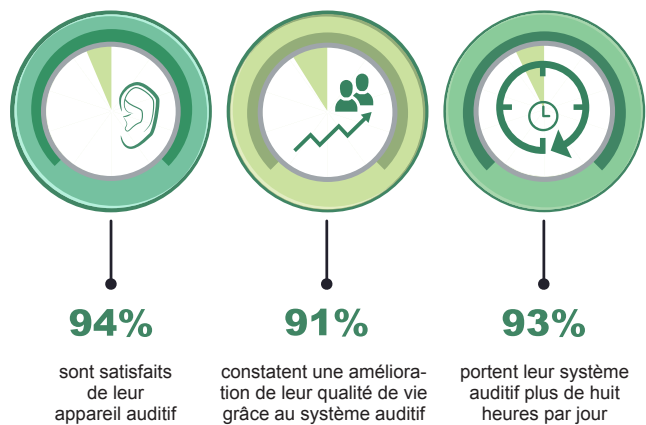
COMMENT FONCTIONNENT LES SOINS AUDITIFS EN SUISSE

En Suisse, toute personne souffrant d'une perte auditive peut se faire appareiller dans **n'importe quel magasin de systèmes auditifs**. L'assurance vieillesse et survivants ou l'assurance invalidité leur verseront des **paiements forfaitaires à hauteur de CHF 1'237.50 ou de CHF 1'650** pour un appareillage binaural. Si les coûts totaux dépassent le forfait - par exemple en raison de souhaits explicites du client tels qu'un confort accru ou des fonctions optionnelles - la différence doit être prise en charge par la personne concernée elle-même.

Grâce à la formation professionnelle initiale d'acousticien/ne en systèmes auditifs CFC et/ou à la formation professionnelle supérieure de « spécialiste en systèmes auditifs avec brevet fédéral », **les collaborateurs d'une entreprise de systèmes auditifs sont parfaitement qualifiés** et leur niveau de formation est élevé, ce qui se traduit d'ailleurs par l'excellence des soins prodigués.

Ce très haut standard de qualité répond aux exigences élevées de la population suisse : de plus en plus de Suisses souffrant d'une perte auditive se font appareiller précocement, ce qui se traduit par un **taux croissant de personnes munies d'un appareil auditif**.

Satisfaction concernant les appareils auditifs³



³ Analyse des prix et de la qualité des soins auditifs
Rapport de recherche n° 15/20, consulté en ligne en septembre 2022

LES CLIENTS:



Haute satisfaction et importance de la qualité de vie

Les personnes qui font corriger leur déficience auditive sont généralement très **satisfaites de la qualité et de la technique de leurs systèmes auditifs** - c'est ce que déclarent environ 94% des personnes interrogées, selon une étude de l'OFAS de 2020. 91% d'entre elles affirment que leur nouveau système auditif **influence positivement** différents domaines de vie, par exemple **la profession, la vie sociale et le sentiment de sécurité**. Cette satisfaction se constate également dans la durée moyenne de port de **9,8 heures par jour**¹, qui représente un record absolu dans le palmarès international.

Le système de forfait a entraîné une émancipation des clients : ils sont aujourd'hui bien informés et peuvent choisir parmi une large gamme d'offres. Le changement de système en 2011 a largement contribué à réduire l'asymétrie d'information entre le client et l'acousticien.

Concurrence en matière de prix et de qualité Haut degré de transparence



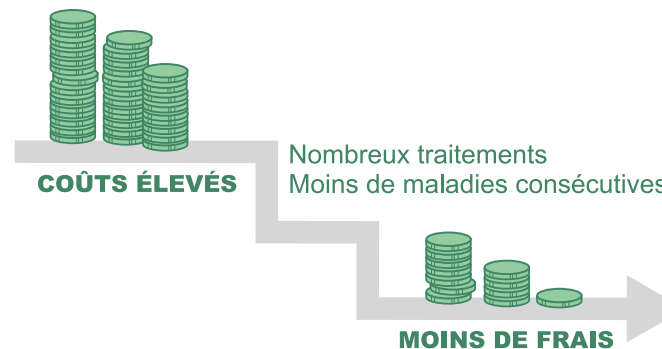
LES ACOUSTICIENS:



Motivation grâce à une totale liberté d'action

L'introduction du système forfaitaire a soumis les entreprises de systèmes auditifs à la **libre concurrence**. Ils fixent les prix de leurs systèmes auditifs et des services associés en fonction **de l'offre et de la demande** - le marché fonctionne.

Aucun acousticien en systèmes auditifs ne veut voir sa clientèle partir chez la concurrence. C'est pourquoi **il est essentiel de s'efforcer d'offrir la meilleure qualité d'appareillage**. Cela signifie d'une part que les audioprothésistes essaient **de se surpasser mutuellement en matière de conseil et de service** et, d'autre part, que la concurrence fonctionne également au niveau des prix pratiqués vis-à-vis du client final. Les membres de Systèmes Auditifs Suisse misent en outre sur une **transparence maximale** et s'engagent à respecter les directives de qualité qu'ils se sont eux-mêmes imposées. C'est pourquoi, ils **indiquent tous leurs prix** à l'avance de manière transparente et compréhensible - et proposent à tous leurs clients des **solutions exemptes de paiement supplémentaire** (base des forfaits AI). D'autre part, conformément à la loi, la **part relative aux aides auditives et celle relative aux prestations de service** figure séparément sur leurs factures.



LES ASSURANCES:



Bonne prévention grâce au meilleur service

Le nombre croissant des traitements de pertes auditives en Suisse et le fait qu'il faut s'attendre encore à une augmentation des demandes en raison de la démographie laissent présager une hausse des coûts. Mais il est également vrai que les **soins professionnels** avec des systèmes auditifs de haute qualité ont un **impact positif sur les coûts généraux de la santé**.

En effet, **un traitement précoce des pertes auditives peut réduire considérablement le risque** de développer d'autres maladies, telles que la dépression ou la démence, et réduire de ce fait les coûts qui en résultent pour les assurances et la collectivité.

Le changement de système de 2011 est donc également positif sur le plan de l'économie nationale.

CONCLUSION:

Un système de haute qualité pour toutes les parties concernées

La saine concurrence entre les acousticiens en systèmes auditifs suisses **responsabilise les consommatrices et les consommateurs**. Lorsque cela est possible et souhaité, ils demandent **la meilleure qualité**. Le marché libre de l'acoustique auditive en Suisse permet **des solutions gratuites, mais aussi des solutions haut de gamme**. La haute qualité des soins est garantie par une saine concurrence entre les acousticiens en systèmes auditifs suisses.

Nous sommes partisans du système forfaitaire car il profite à toutes les parties.

